Image not found or type unknown

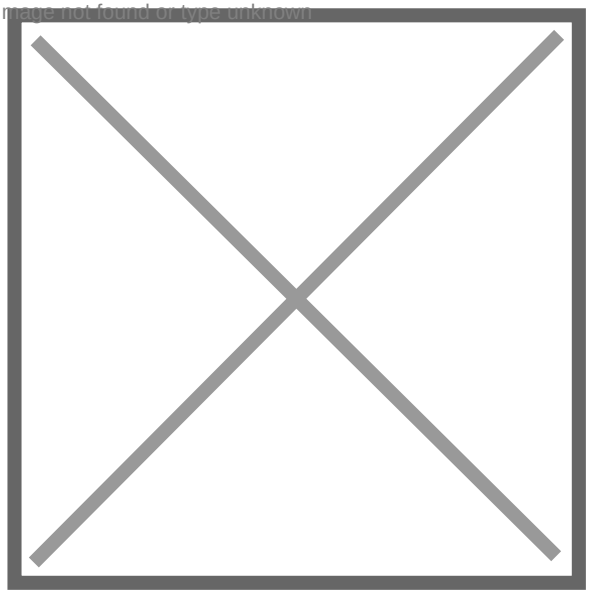

Taux de cdt dans les normes?

Par **polo03**, le **01/05/2011** à **16:58**

Bonjour,

Comme l'indique le titre du sujet
j'aurais aimé savoir qu'el est le taux de CDT réglementaire lors de la comission primaire aprés un retrait de permis pour alcoolémie.

J'ai deja fait une analyse mais a mes frais juste pour voir avant celle demandé par la sous prefecture
et dessus il est marqué que le taux normal de référence avait changé depuis 11/2010 passant a 1,7%
Est ce dc le nouveau taux prise en compte par la prefecture
Merci

Par **Tisuisse**, le **01/05/2011** à **23:18**

Bonjour,

Qu'en pense votre médecin traitant ? parce qu'ici, vous avez affaire à des juristes, pas à des toubibs.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés